



Ma commune m'informe

Jeudi 13 octobre 2011 - N°514

Site de Chimay : tous les numéros de « Ma commune m'informe » de l'année sont disponibles sur notre site : www.ville-de-chimay.be

E-mail : fabien.bachelart@publilink.be



CHIMAY

CHIMAY

PROVINCE DE HAINAUT

ARRONDISSEMENT DE THUIN

VILLE DE CHIMAY

AVIS A LA POPULATION

FONDS DES CALAMITES POUR LA PROVINCE DE HAINAUT

Le Collège Communal à l'honneur de porter à la connaissance de la population que par Arrêté Royal du 14 septembre 2011 (M.B. du 23.09.2011), les fortes chutes de neige survenues au cours du mois de décembre 2010 sont considérées comme une calamité publique.

Conformément à la Loi du 12 juillet 1976 relative à la réparation de certains dommages causés à des biens privés par des calamités naturelles, **les sinistrés doivent introduire leur demande d'indemnisation auprès de Monsieur le Gouverneur de la Province de Hainaut, 13, rue Verte à 7 000 - Mons, pour le 31 décembre 2011 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi. Toute demande introduite après cette date sera refusée.**

Les personnes concernées peuvent obtenir les formulaires ad hoc et le vade-mecum y afférent aux adresses suivantes :

- soit, auprès de la Cellule Urbanisme de la Ville de Chimay sise, rue de la Soque, n° 12 à 6 460 - Chimay (tél. 060/21.02.91 - E-mail : joel.coppee@ville-de-chimay.be);
- soit, sur le site <http://www.securite-civile.be/LinkClick.aspx?fileticket=Cqe6x5IC4GI%3d&tabid=83&language=fr-BE> pour ce qui concerne les formulaires - cf. pages 14 et 15 : liste récapitulative des documents à joindre -, et le site <http://www.securite-civile.be/LinkClick.aspx?fileticket=NqsSAo1eXzk%3d&tabid=83&language=fr-BE> pour ce qui concerne le vade-mecum.

Les autres adresses utiles sont :

- Services Fédéraux du Gouverneur de la Province de Hainaut : http://www.hainaut.be/gouverneur/services_federaux/template/template.asp?page=calamite&navcont=7.0.0&branch=3;
- Direction Générale de la Sécurité Civile : <http://www.securite-civile.be/CivieleVeiligheid/Uwveiligheid/Watwanneeruhetslachtofferbentvaneenramp/Hoeverkrijgtueenschadevergoeding/tabid/147/language/fr-BE/Default.aspx>;
- Loi du 12 juillet 1976 : <http://www.securite-civile.be/LinkClick.aspx?fileticket=qmfBGWXwI%2bQ%3d&tabid=83&language=fr-BE>.

Par le Collège :

La Secrétaire Communale,
J. Van Tongelen.

Le Bourgmestre,
D. Danvoye.

Souper de l'école de Rièzes, saveurs d'automne

Vendredi 14 octobre dès 19h30 à la salle Arthur Masson

Tél. : 060/37.73.56 (pour vos réservations)

Nismes : 1er Symposium en diabétologie – Centre culturel

Le 22.10 – Symposium « professionnels » : programme scientifique – Symposium « patients » : 9h accueil Maison de la Laïcité 10h marches accompagnées de guides nature (2-4 ou 5-8 km) – Lunch – Salon du diabète – Après-midi : ateliers interactifs – Insc. Obligatoire pour le 08.10 – rens. et insc. s.leleu@csf.be ou 060/218784 – Org. CSF et AGRF

Comme chaque année depuis 21 ans déjà, la collecte de vivres non périssables sera organisée entre le 13 et le 19 octobre prochain.

Cette opération est très importante dans le canton de Chimay puisque l'année dernière encore les bénévoles ont pu augmenter de manière significative le nombre de repas offerts aux plus démunis pour un montant global de 3483 euros. Deux associations de la région Chimay-Momignies sont membres de la banque alimentaire de Charleroi et peuvent ainsi profiter de cette collecte : "Pause-café" de Momignies et "Trait d'Union" de Chimay.

Vous pouvez, vous aussi, en fonction de votre temps disponible, vous proposer comme volontaire pour cette collecte et assurer ainsi une permanence entre le 13 et le 19 octobre prochain.

Contactez Guy Ballant (060-212513 ou 060-512558 ou guy.ballant@swing.be). Il se fera un plaisir de répondre à votre demande.

L'Echevin de l'Information,
Marcel ROYNET

Aux propriétaires de chiens

S'il est normal de promener son petit compagnon en rue, il est tout aussi normal et même obligatoire :
1° de le tenir en laisse
2° de prendre les dispositions pour évacuer ses déjections occasionnelles. Certains manquements viennent à nouveau d'être constatés et notamment dans la rue du Château.

Merci déjà de bien vouloir y veiller !

La biodiversité en questions

Conférence par Jean-Claude VERHAEGHE
Chargé de Cours Hon. ULB et UMons

Jeudi 20 octobre à 20h00

Institut Provincial, Place Froissart 27, CHIMAY



Entrée gratuite



Opération « Un jouet sympa servira 2 fois ».

Le 3ème w.e. d'octobre, une nouvelle édition de cette opération est prévue sur les parcs à conteneurs du Sud-Hainaut. Celle-ci a pour but de collecter les jouets en bon état et de les distribuer à des enfants moins favorisés et ce, via la Croix Rouge et des associations locales.

Les jouets à piles et les peluches ne sont pas acceptés pour des problèmes d'hygiène et d'environnement.

Merci déjà au nom de tous les enfants bénéficiaires.

Pour tous renseignements éventuels : tél : 071/59.12.02
e-mail info@ipalle.be.

Mme Sacchi, responsable du secteur Sud-Hainaut.

Horaire de la Bibliothèque communale :

Mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Mercredi et Jeudi : de 13 h à 16 h
Vendredi et Samedi de 9 h à 12 h.

Rue du Gazomètre, 17
Pour tout renseignement : 060/21.49.19.

Des nouveautés sont à votre disposition.

Ces 29 & 30 octobre se déroulera le 30^{ème} tournoi national de badminton à Chimay.



Une occasion pour tous de découvrir ce magnifique sport à proximité de chez vous !

Cette année, le tournoi affiche complet plus d'un mois avant son coup d'envoi : pas moins de 320 joueurs venus de toute la Belgique donneront le meilleur d'eux-mêmes pour tenter d'atteindre les finales.

Tournoi D et C2 : Collège
Tournoi C1, B2, B1 : Châlon
Doubles le samedi, simples le dimanche.

Intéressé par le badminton ?
Rejoins le club, chaque mardi ou vendredi (mercredi pour les - 16ans).

Infos : Pascal Debaise : 0479/96.68.61
Mélanie Gaudoux : 0476/31.47.87

Le Bourgmestre,
Denis DANVOYE